

RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES

A l'assemblée générale de l'AFEC

En vertu du mandat qui nous a été confié, les soussignés ont procédé à la vérification des comptes de l'Association fribourgeoise des Ecoles de Conduite pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Par de nombreux sondages et pointages, nous nous sommes assurés de l'exactitude des écritures passées tout au long de l'exercice ainsi que de l'intégralité des comptes de l'association.

Il ressort de ces comptes un bénéfice de l'exercice de Fr. 255.15.

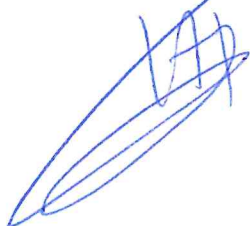
A la suite de cette révision, nous proposons à l'assemblée générale de ce jour :

- D'accepter les comptes tels qu'ils viennent d'être présentés,
- D'en donner décharge au service comptable de l'UPCF, au secrétaire patronal, ainsi qu'au comité en les remerciant de leur bonne gestion.
- De nous décharger de notre mandat de vérificateurs des comptes pour l'exercice écoulé.

Fribourg, le 10 février 2026

LES VERIFICATEURS

Hervé Ponzevera



Rolf Leuba

